



P.V CRQD N° 10 du : 24 Janvier 2011

Membres Présents : Mrs KARTALI/ DJ – BENSALHI/A – BOUHADIBA/F

Ordre du jour: AFFAIRES DISCIPLINAIRES

- CHAMPIONNAT R1& R2
- COUPE D'ALGERIE JEUNES

AFFAIRES DISCIPLINAIRES

AFFAIRE N°63: Ren : ANSidiChami – WRBMazaghran coupe d'Algérie C/G du 21/01/2011

- Vu la feuille de match et le rapport des arbitres signalant :
- Match non jouée pour non disponibilité de la salle.
- Vu le barème des pénalités Administratives et Financières
- Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

☞ *Match reprogrammée par la DOS*

AFFAIRE N°64: Ren: JSArzew - HBCTlemcen coupe d'Algérie M/G du 22/01/2011

- Vu la feuille de match signalant :
- Comportement antisportif a la fin de la rencontre des joueurs :
BENZERJEB.A- Lic/N° 082 ; BENZERJEB.A- Lic/N°081; ZAIR.M Lic/N°089 du club HBCT
LAFRED .M- Lic/N°014; YOUBI H Lic/N°008; BENMAAF A Lic/N°005 du club JSA
- Vu le barème des pénalités Administratives et Financières
- Vu les règlements généraux FAHB

DECISION

- ☞ Il est infligé une suspension *de 02 matchs au joueurs* BENZERJEB.A Lic/N°082 & BENZERJEB.A Lic/N°081 & ZAIR.M Lic/N°089 du club HBCT
- ☞ Il est infligé une amende *de 2500DA X 3=7500 DA au Club HBCTlemcen*
- ☞ Il est infligé une suspension *de 02 matchs au joueurs* LAFRED-M Lic/N°014 & YOUBI H Lic/N°008 & BENMAAF A S Lic/N°005 du club JSArzew
- ☞ Il est infligé une amende *de 2500DA X 3=7500 DA au Club JSArzew*

AFFAIRE N°65: Ren : HBCTlemcen – J.S.Bethioua S/G R2 du 22/01/2011

- Vu la feuille de match et les rapports des arbitres et délégué signalant :
- Défaut de présentation de licence du joueur HAMEL A.E.K (CNI N° 792606) du club JSB.
- 2^{eme} Avertissement OFF (A) Mr.BELAID.M Lic/N°102du club H.B.C.T
- Vu le barème des pénalités Administratives et Financières
- Vu les règlements généraux FAHB

DECISION

- ☞ Il est infligé une amende *de 300 DA au Club J.S.B*
- ☞ Il est infligé une amende *de 2.500 DA au Club HBCT (2^{eme} Avertissement OFF (A))*



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد
الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



AFFAIRE N°66: E.S.Oued. Fodda – M.C. Bethioua S/G R2 du 22/01/2011

- Vu la feuille de match signalant :
- Avertissement OFF (C) Mr. MIMOUN–M Lic/N°361 du club ESOF.
- Vu le barème des pénalités Administratives et Financières
- Vu les règlements généraux FAHB

DECISION

- ↪ Avertissement confirmé OFF (C) **Mr. MIMOUN–M** Lic/N°361 du club ESOF

AFFAIRE N°67 Ren : JPAin Bia – USTénes S/G R1 du 21/01/2011

- Vu la feuille de match signalant :
- 2^{eme} Avertissement OFF (B) Mr.BENHADAD .R Lic/N°199du club J.P.A
- Avertissement OFF (A) Mr. SELAMA–DJ Lic/N°178 du club UST.
- Vu le barème des pénalités Administratives et Financières
- Vu les règlements généraux FAHB

DECISION

- ↪ Il est infligé une amende **de 2.500 DA au Club JPAA** (2^{eme} Avertissement OFF (B))
- ↪ Avertissement confirmé OFF (A) **Mr. SELAMA–DJ** Lic/N°178 du club UST

AFFAIRE N°68: Ren : H.B.C.Misserghin – NASR ES SENIA S/G R1 du 21/01/2011

- Vu la feuille de match et les rapports des arbitres et délégué signalant :
- Match non jouée (absence du club NASR ES SENIA).
- Vu la lettre explicative du club NASR ES SENIA.
- Vu le barème des pénalités Administratives et Financières
- Vu les règlements généraux FAHB

DECISION

- ↪ Le club NASR Senia rembourse les frais engagés par la ligue (des officiels) d'un montant de 6.000 DA / (B.S.D.F 74).
- ↪ Match reprogrammée par la DOS

AFFAIRE N°69 Ren : OMSBA – MCSebdou S/G R2 du 21/01/2011

- Vu la feuille de match signalant :
- 2^{eme} Avertissement OFF (B) Mr.HAMMED.H Lic/N°124du club MCSebdou.
- Vu le barème des pénalités Administratives et Financières
- Vu les règlements généraux FAHB

DECISION

- ↪ Il est infligé une amende **de 2.500 DA au Club MC Sebdou** (2^{eme} Avertissement OFF (B))

TOUTES LES DECISIONS PARUES SUR LE PRÉSENT PV. PRENNENT
EFFET A COMPTER DU : 27/01/2011

Secrétaire de séance
BOUHADIBA. F

le président C.R.Q.D
KARTALI - DJ